

PIECE F – APPRECIATION SOMMAIRE DES DEPENSES

Après intégration des coûts liés aux mesures compensatoires, le projet a été réévalué à hauteur de 130 millions d'euros (valeur 2020). Les coûts sont répartis comme suit :

Acquisitions foncières (selon évaluation sommaire et globale de France Domaine en date de janvier 2022)	6 M€
Travaux de mise à 2 x 2 voies de la RN57 et de reconfiguration des échangeurs	82 M€
Aménagements dédiés aux transports en commun et modes doux	30 M€
Aménagements liés à l'environnement	12 M€
TOTAL	130 M€

Dans le cadre du Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020, prolongé jusqu'en 2022, un financement à hauteur de 4 M€ est inscrit pour la réalisation des études et des premières acquisitions foncières. Ce financement est partagé entre l'État (50 %), la Région Bourgogne-Franche-Comté (12,5 %) et les autres Collectivités Territoriales (37,5 %).

Une convention de financement à hauteur de 1 M€ a été signée en 2018 pour la réalisation d'acquisitions foncières d'opportunité et 3 maisons ont d'ores et déjà été acquises. Pour les 3 M€ restant, une convention est en cours de rédaction et doit passer devant les assemblées délibérantes des collectivités début 2022.

Les financements nécessaires à la réalisation des travaux seront recherchés dans le cadre des prochaines contractualisations entre l'Etat et la Région Bourgogne-Franche-Comté ; les discussions sont en cours.